



Annnonce aux étudiants de master II français

Chers étudiants,

Nous tenions à vous informer des délais de dépôt de vos mémoires, qui sont prévus entre le 19 et le 28 du mois de mai. Nous vous rappelons que les dépôts doivent se faire en version numérique et être envoyés à votre encadrant académique. Celui-ci sera chargé de transférer votre mémoire aux responsable du master dans les délais précisés ci-dessus.

Nous vous invitons donc à veiller à respecter scrupuleusement ces dates pour assurer le bon déroulement du processus d'évaluation et de validation de vos travaux qui se déroulera entre le 28 et le 31 mai.

Nous vous informons aussi que les soutenances sont prévues entre le 1^{er} et le 6 juin.

N'hésitez pas à contacter votre encadrant académique ou le responsable du master si vous avez la moindre question ou besoin de clarification sur ces directives.

Nous vous remercions pour votre collaboration et votre engagement dans la réussite de votre parcours académique.